

32 Place Limozin 43170 SAUGUES Tél: 04 71 74 47 40 contact@lapelerine.com www.lapelerine.com Siret: 439 482 233 00020



# LE SPÉCIALISTE DE LA RANDONNÉE EN LIBERTÉ

# Bourgogne du Sud Le Chemin des grands crus



artez à la découverte des trésors cachés de la Côte de Nuits, des Hautes Côtes et de la Côte de Beaune, entre Dijon et Santenay. Ce parcours vous mène au cœur des plus grandes appellations viticoles : Gevrey-Chambertin, Chambolle-Musigny, Vosne-Romanée, Romanée-Conti, Clos de Vougeot... mais également à la rencontre de villages chargés d'histoire. Là, un puits, une cadole, un pressoir, un four à pain : autant de témoignages d'un passé vivant et authentique. Une véritable immersion dans le terroir, entre vignes et grands crus.



> PROGRAMME FL233

7 jours - 6 nuits - 5 jours de randonnée.

JOUR 1 : Arrivée et installation à Dijon en fin d'après-midi. Nuit et petit déjeuner.

### JOUR 2 : Dijon – Gevrey Chambertin

La première étape du Chemin des Grands Crus emmène les plus sportifs sur des sentiers au cœur des vignobles, où couleurs et senteurs vous enivreront. Les villages tout au long du parcours vous plongeront dans une autre époque, entre patrimoine viticole et architecture préservée. Prenez le temps de flâner dans les ruelles, où les maisons en pierre, fours à pain et autres vestiges d'autrefois révèlent leur charme intemporel.

15 km + 352 m/ - 354 m Temps de marche : 5 heures environ

#### JOUR 3: Gevrey Chambertin - Comblanchien

Gevrey-Chambertin et sa forteresse, transformée par les abbés de Cluny en « cave forte », où reposent leurs meilleurs crus. Chambolle-Musigny, Clos-Vougeot, Vosne-Romanée avec son cru légendaire, jadis prisé par Mme de Pompadour, et, en longeant les vignobles prestigieux de Nuits-Saint-Georges, vous ferez étape à Comblanchien, un village emblématique de la région

20 km + 347 m/ - 391 m

Temps de marche : 6 heures 30 environ.

#### JOUR 4: Comblanchien - Beaune

De la vigne à perte de vue sur cette Côte de Beaune.

25 km + 475 m/- 500 m

Temps de marche : 7 heures environ

## JOUR 5: Beaune - Meursault

Sur le chemin, de nombreuses curiosités s'offrent à vous, comme les Hospices de Beaune, le Château de Meursault ou les vignes à perte de vue...

17 km + 457 m/ - 439 m

Temps de marche : 4h30 heures environ



# JOUR 6: Meursault - Santenay

Le temps de quelques visites de caves à Pommard ou Chassagne-Montrachet que vous voilà déjà arrivés à Santenay « les-Bains » qui fut une station thermale réputée au milieu de ce pays vinicole! Santenay encore offre la curiosité d'un moulin à vent sur la pente de la Côte!

18 km + 378 m/ - 401 m

Temps de marche : 5h45 heures environ

JOUR 7: Fin du séjour après le petit déjeuner. Retour à Dijon en train TER via Chagny (non inclus)

# > DATES ET TARIFS

Du 15 avril au 15 octobre.

Prix par personne : 895 €

Supplément chambre individuelle : 265€

Supplément un seul participant : 250€

Nuit supplémentaire à Dijon (base double) en B&B : 65 € / pers Nuit supplémentaire à Dijon (base single) en B&B : 95 € /pers

# > LE PRIX COMPREND

- La demi-pension sauf le J1
- Le transfert des bagages entre chaque étape de marche
- Un topo guide (pour 1 à 4 personnes)
- La taxe de séjour.

# LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le diner du J1
- Les frais d'inscription et les frais d'envoi à l'étranger.
- Les transferts de votre domicile au point de rendez-vous et dispersion.
- Les assurances
- Les boissons
- Le pique nique du midi et les dépenses personnelles.



### > ACCUEIL / DISPERSION

L'accueil a lieu à Dijon, la veille de votre premier jour de marche. Votre séjour se termine le jour 7 après le petit déjeuner.

# > NIVEAU

Randonneur régulier : Vous pratiquez régulièrement la randonnée et vous êtes en bonne condition physique. Vous êtes habitués des sorties à la journée et vous pouvez accéder à des terrains caillouteux et accidentés.

### > HEBERGEMENT / RESTAURATION

Hôtel 2\*\* et 3\*\*\* et chambre d'hôtes.

Les dîners et petits déjeuners sont pris au restaurant de l'hôtel, à la table d'hôtes ou au restaurant.

Attention ce programme comprend 1 nuit en logement petit-déjeuner à Dijon.

### REPAS DE MIDI

Paniers pique-nique : Certains hébergements peuvent vous préparer des pique-niques sur réservation.

Vous trouverez la liste des hébergements proposant ce service (non inclus) dans votre carnet de voyage. Attention il faut en faire la demande 24h avant votre arrivée à l'hôtel ou chambre d'hôtes.

Tarif à titre indicatif : de 8 à 15€ par personne.

#### > ACCES

Accès autoroutier rapide de :

- Paris (A6)
- Lille / Belgique (A26-A5)
- Metz / Luxembourg (A31)
- Strasbourg / Allemagne (A36)
- Genève (A40-A39)

#### Le stationnement à Dijon :

Réservation possible d'une place de parking à l'hôtel pour la durée de votre randonnée (sous réserve de disponibilité). Attention ce service n'est pas inclus dans le prix de votre programme. Service à régler sur place à la réception de l'hôtel. Tarif (à titre indicatif) : 10 € par nuit. (A régler sur place).

De nombreux parking public de surface ou sous-terrain sont disponible en ville. Attention, les parkings de la ville ne sont pas tous surveillés! Plus d'information parkings et tarifs sur <a href="http://www.dijon.fr/la-voiture!0-130-1/stationner-a-dijon!1-170/">http://www.dijon.fr/la-voiture!0-130-1/stationner-a-dijon!1-170/</a>

Préparez votre voyage en Bourgogne : calcul d'itinéraire, moyens de transports, horaires et durées du trajet grâce à <a href="http://www.sncf.com/">http://www.sncf.com/</a> ou <a href="http://www.lgvrhinrhone.com/">http://www.lgvrhinrhone.com/</a>

## Liaisons TGV quotidiennes

:

Paris (1h35)
Aéroport Paris CDG
(1h35)
Lille (3h00)
Lyon (1h45)
Zurich (2h25)
LGV Rhin-Rhône

#### LGV Rhin-Rhône

Dijon - Mulhouse (1h05)

Dijon - Strasbourg (2h00)

Dijon - Zurich (2h25)

- Aéroport Dijon Bourgogne 717 rue de l'aviation - 21600 Ouges

Tél.: +33 (0)3 80 67 67 67 http://www.dijon.aeroport.fr/

Pour réservez un taxi : quelques adresses sur Dijon.

Taxi Dijon: 18 r Cracovie, 21000 DIJON

24/24 - 7/7 - Tel : 03 80 41 41 12



#### Retour:

#### ➤ Rejoindre Dijon depuis Chalon s/Saône

Prendre le TER au départ de Chalon s/Saône

Ligne - Chalon-sur-Saône - Dijon-Ville

Direction Gare SNCF (Dijon)

Descendre à l'arrêt Gare de Dijon-Ville.

Trajet: 53 min environ.

### <u>Horaires & informations sur votre trajet :</u>

www.mobigo-bourgogne.com et http://www.ter.sncf.com/bourgogne/

\*Attention à la circulation des bus et des trains les dimanches et jours fériés.

#### Tarifs donnés à titre indicatif et soumis à modification :

- Train TER Chalon s/Saône - Dijon-Ville : 12.90€ / personne

### DOSSIER DE VOYAGE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous enverrons <u>au versement du solde</u>, un dossier voyage comprenant le nom de l'hébergement, le topo guide **(1 topo guide pour 1 à 4 personnes)** 

#### > METEO

Pour connaître les prévisions météorologiques :

Composez le 32 50 puis 21 pour le département Côte d'or.

Ou directement sur <a href="http://france.lachainemeteo.com/meteo-france/previsions-meteo-france-0.php">http://france.lachainemeteo.com/meteo-france/previsions-meteo-france-0.php</a>

# > INFORMATIONS TOURISTIQUES

# Se déplacer à Dijon

City: la navette gratuite du centre-ville

Connectée au tram et aux Lianes, la navette gratuite City elle permet de se déplacer au cœur de la ville à raison d'un passage toutes les 10 minutes, de 8h00 à 19h00 du lundi au samedi.



En bus : les Lianes et Lignes Divia

- Toutes les 6 à 10 min aux heures de pointe, du lundi au vendredi
- De 5h30 à 1h00 du lundi au samedi
- De 7h00 à 1h00 le dimanche

13 lignes complémentaires et indispensables complètent judicieusement la desserte tram + Lianes !

En tramway : 2 lignes, 1 tram toutes les 5 à 15 minutes, 7/7 jours, de 5h30 à 00h15 ı

T1 - Dijon Gare <> Quetigny Centre

En semaine, de 7h à 19h, un tram toutes les 5 à 7 min

Un tram tous les 1/4 d'heure en soirée, jusqu'à 0h15, dernier passage au centreville.

T2 - Chenôve <> Dijon Valmy

En semaine, de 7h à 19h, un tram toutes les 5 à 7 min

Un tram tous les 1/4 d'heure en soirée, jusqu'à 0h15, dernier passage au centreville.

Plus d'info sur https://www.divia.fr/

En vélo : Le service Velodi vous permet aussi d'utiliser les vélos de plus de 40 bornes réparties dans la ville.

#### A voir:

## Dijon:

-Le Palais des Ducs et des États de Bourgogne et la tour de Philippe Le Bon.

La place de la Libération, devant le palais, est l'ancienne place royale dessinée par Mansart au 17 e siècle. Ce qui subsiste du palais ducal de Charles le Téméraire est encastré dans des bâtiments de style classique. Le palais abrite aujourd'hui l'hôtel de ville et le fabuleux musée des Beaux-Arts

- -La cathédrale Ste-Bégnine et l'église de Notre Dame
- -La Place du Bareuzai.
- -Un parcours « Suivez la chouette » permet une découverte des monuments de Dijon en suivant un itinéraire précis.

#### A voir en route:

Les vieux pressoirs à vin du XVe siècle à Chenôve

Le château du Clos de Vougeot

Le manoir de la Perrière à Fixin

Le château de Gevrey-Chambertin

L'église Saint-Symphorien de Nuits-Saint-Georges (13e siècle)

Les peintures murales (16e siècle) de l'église de Chambolle-Musigny

La chapelle Saint-Antoine de Fixey (12e siècle) aux tuiles vernissées au milieu des vignes. Avec le four à pain couvert de lave (15e siècle) au centre du hameau.

Le Réveil de Napoléon », bronze réalisé par Rude en 1847 sur commande de Claude Noisot,

Le patrimoine bâti des villages rencontrés.

Les Hospices de Beaune

La cathédrale St Vincent à Chalon sur Saône...les domaines vignerons d'Alex Corton, de Santenay...etc

### > TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

# • Préparez-vous et prévoyez

- o Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
- o Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
- o Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
- o Evitez les périodes de haute fréquentation

# • Laissez intact ce que vous trouvez

 Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel

# • Respectez la vie sauvage

- o Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
- O Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages

#### Restez sur les sentiers

o Utilisez les sentiers aménagés existants



 Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé

### Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable

- o Favorisez les contenants réutilisables
- o Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage

### Respectez les autres usagers

- o Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
- o Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier



Application mobile gratuite pour signaler un incident sur votre parcours (signalétique, conflit d'usage, pollution...). Un administrateur sera informé automatiquement.

# LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

- 1 sac à dos confortable (<u>minimum 30 à 40 litres</u>) pour le transport de vos affaires de la journée (appareil photo, pique-nique réparti entre tous les participants, couvert, gourde...)
- chaussures de randonnée de préférence à tiges et avec des semelles suffisamment épaisses de type VIBRAM
- 1 pantalon solide ou knicker
- 1 fourrure polaire, selon saison
- 1 pull chaud et léger (prévoyez un pull chaud pour les soirées qui peuvent être fraîches même s'il fait beau
- 1 vêtement de pluie (type K-Way ou cape de pluie)
- 3 paires de chaussettes de laine ou de coton (synthétique à proscrire)
- 1 short
- lunettes de soleil
- crème solaire, pharmacie individuelle (Elastoplast si vous êtes sujet aux ampoules)
- 1 gourde de 1 litre et demi à 2 litres.

# > ASSURANCES

Nos assurances, Contrat Tranquillité Carte Bancaire et Contrat Tranquillité (Premium) sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. La prime d'assurance, les frais de visa, les frais



d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur. Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

<u>Le Contrat Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.</u>

<u>Le Contrat Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinité, Master Card Gold, Platinium, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.</u>

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation <u>avant le départ</u>, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.



<u>Durant le séjour</u>, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité Carte Bancaire).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81.** 

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

#### **MODIFICATION DE RESERVATION:**

#### ATTENTION!

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

# Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions, - appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -



# LA PELERINE VOUS SOUHAITE UNE AGREABLE RANDONNEE